

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

**COMMUNAUTÉ**

**DE COMMUNES**

**DES MONTAGNES DU GIFFRE**



Restez en contact !



sur notre site internet :  
[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



sur notre page Facebook :  
[www.facebook.com/montagnesdugiffre/](https://www.facebook.com/montagnesdugiffre/)

ANNÉE

**2021**

# S O M M A I R E

Le territoire des Montagnes du Giffre, vu du ciel.....	p. 4
Gouvernance et compétences.....	p. 8
Composition du conseil communautaire.....	p. 9
Compétences, commissions, services et circuit de décision.....	p. 10
Budget principal : dépenses et recettes.....	p. 12
Un territoire attractif et solidaire.....	p. 14
Urbanisme et habitat.....	p. 15
Vie sociale, petite enfance et enfance-jeunesse.....	p. 16
Promotion du tourisme et événementiel.....	p. 19
Un territoire au service du bien vivre.....	p. 22
Espaces naturels, forêts, agriculture et risques.....	p. 23
Mobilité et transport.....	p. 28
Communication et information.....	p. 31
Revue de presse (non exhaustive).....	p. 32

**L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la remise d'un rapport annuel retraçant l'activité de la Communauté de Communes.** Chaque maire est alors tenu d'en faire une communication au sein de son conseil municipal. L'édition de deux rapports spécifiques - sur le service public de prévention et d'élimination des déchets et assimilés et sur l'assainissement non collectif / SPANC - est aussi prévue par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et s'intègre donc au rapport général.

**Chacun pourra retrouver dans ce rapport d'activité le compte rendu de l'exercice des différentes compétences de la Communauté de Communes.** Tous les projets et réalisations sont présentés et illustrés. Les conseillers communautaires sont disponibles pour compléter les informations fournies avec l'appui du Président et des services intercommunaux.

**Directeur de publication :** Stéphane Bouvet, président de la Communauté de Communes

**Rédacteur en chef :** Joël Vaudey, vice-président de la Communauté de Communes

**Rédaction :** Services de la Communauté de Communes

**Conception :** Service communication de la Communauté de Communes

**Crédits-photos :** Communauté de Communes, Thomas Garcia, Olivier Octobre, Olivier Lestien,

David Casartelli, Francesca Jeanparis

Septembre 2022



Restez en contact !



sur notre site internet :  
[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



sur notre page Facebook :  
[www.facebook.com/montagnesdugiffre/](https://www.facebook.com/montagnesdugiffre/)



# DES MONTAGNES DU GIFFRE

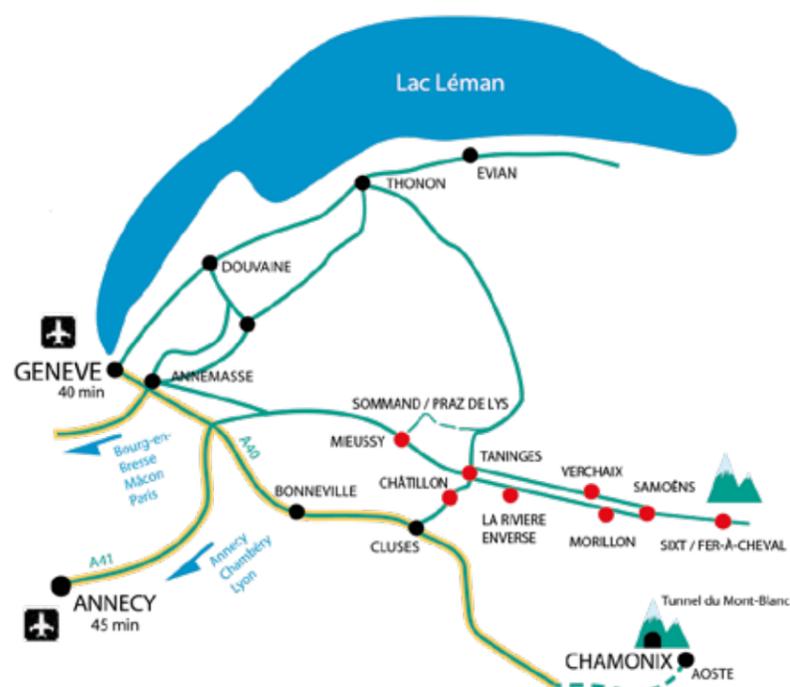


Le territoire, comme vous ne l'avez jamais vu (ou presque), c'est ici !



Depuis le ciel, cette sélection - non exhaustive - de photos montre tout ce qui fait le charme des Montagnes du Giffre, territoire niché entre la vallée de l'Arve et le Chablais. **Un espace géographique cohérent et préservé** - entre lacs et montagnes - avec le torrent du Giffre comme fil d'Ariane.

**Huit communes** engagées à travailler collectivement pour accompagner la **mise en œuvre de projets qui répondent aux enjeux locaux** dans une démarche de développement durable et solidaire.



1 Avec le Pic du Marcellly - qui culmine à 1 999 m d'altitude - comme tour de guet, la vallée du Giffre se découvre... Elle s'étend sur 35 km depuis Mieuussy jusqu'à Sixt-Fer-à-Cheval, où elle vient buter contre les vertigineuses parois du Cirque du Fer-à-Cheval.

2 Au premier plan, la commune de **Châtillon sur Cluses** - porte d'entrée naturelle du territoire - est à cheval sur deux vallées : la vallée de l'Arve au sud et la Vallée du Giffre au nord.

3 A l'extrémité Ouest du territoire, la commune de **Mieuussy** - constituée d'un cœur de village et d'une dizaine de petits hameaux - est l'autre porte d'entrée du territoire.





↗ 4 Principale commune de la vallée - près de 3 500 habitants y vivent à l'année - **Taninges** est située à la croisée des chemins... Samoëns à l'Est, Mieussy à l'Ouest, Les Gets au Nord et Châtillon sur Cluses au Sud.

← 5 Torrent de montagne alimenté par les innombrables cascades du Bout du Monde et du Fer-à-Cheval, le Giffre se fait étroit et profond dans les gorges des Tines à Sixt-Fer-à-Cheval pour se laisser gagner par ses envies de largesse plus en aval. En arrière-plan, sur la gauche, le hameau du Plan situé sur la commune de **La Rivière-Enverse**.

↘ 6 Le village de **Morillon** est composé de l'unification de l'ancien village avec les différents hameaux alentours situés à 700 m d'altitude, et de la station de Morillon 1100, qui s'est développée 400 mètres plus haut. Sur la gauche, Le Lac Bleu - situé sur les bords du Giffre - est un lieu de promenade et d'activités de plein air très prisé des locaux et des touristes.

↘ 7 La commune de **Verchaix** s'étend du Giffre à l'alpage de Joux Plane en passant par le plateau de Loëx. Situé sur le versant ensoleillé de la vallée, le centre-bourg est niché à 788m d'altitude.

↑ 8 Sur la gauche, la plaine des Vallons située à Samoëns est parfaitement visible lorsque l'on prend un peu d'altitude... En arrière plan, la Pointe de Sales, impressionnante proue à l'extrémité nord de la chaîne des Fiz semble dominer cette partie du territoire.

↘ 9 Principale commune touristique de la vallée, **Samoëns** est le pays des Sept Monts, ces montagnes pastorales qui entourent le centre-bourg. Au premier plan, on distingue la place du Gros Tilleul, avec son arbre emblématique planté au 15<sup>e</sup> siècle. En arrière plan, l'aiguille de Criou qui culmine à 2 207 m.

← 10 **Sixt-Fer-à-Cheval** - village au cœur des montagnes - est d'abord réputé pour ses sites naturels classés, comme le Cirque du Fer-à-Cheval ou la Cascade du Rouget. La commune est reliée par une seule route au reste de la vallée par le passage des gorges des Tines, verrou glaciaire qui sépare le village du reste du territoire.



# Gouvernance et compétences



## MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



**Stéphane BOUVET**  
Président  
Maire de Sixt-Fer-à-Cheval



**Gilles PEGUET**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Maire de Taninges



**Joël VAUDEY**  
2<sup>ème</sup> vice-président  
Maire de Verchaix



**Régis FORESTIER**  
3<sup>ème</sup> vice-président  
Maire de Mieussy



**Yves BRUNOT**  
4<sup>ème</sup> vice-président  
Conseiller municipal à Samoëns



**Sylvie ANDRES**  
5<sup>ème</sup> vice-présidente  
Maire de La Rivière-Enverse



**Martin GIRAT**  
6<sup>ème</sup> vice-président  
Conseiller municipal à Morillon



**Cyril CATHELINEAU**  
7<sup>ème</sup> vice-président  
Maire de Châtillon sur Cluses



**Simon BEERENS-BETTEX**  
Maire de Morillon



**Jean-Charles MOGENET**  
Maire de Samoëns



**Eric GRANGER**  
Châtillon sur Cluses



**Nadine ORSAT**  
Châtillon sur Cluses



**Rénauld VAN CORTENBOSCH**  
La Rivière-Enverse



**Mélissa BERTHAUD**  
Mieussy



**Christine BUCHARLES**  
Mieussy



**Sophie CURDY**  
Mieussy



**Jean-François GAUDIN**  
Mieussy



**Jean-Jacques GRANDCOLLOT**  
Samoëns



**Sarah JIRO**  
Samoëns



**Monique LAPERROUSAZ**  
Samoëns



**Alain BARBIER**  
Sixt-Fer-à-Cheval



**René AMOUDRUZ**  
Taninges



**Alain CONSTANTIN**  
Taninges



**Marie COQUILLEAU**  
Taninges



**Marise FAREZ**  
Taninges



**André POLLET-VILLARD**  
Taninges



**Rachel ROBLES**  
Taninges



**Daniel MORIO**  
Verchaix

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre compte 28 conseillers communautaires. Dans les Montagnes du Giffre, les élus ont fait le choix d'adopter un accord local de répartition des sièges, pour permettre aux plus petites communes du territoire d'être mieux représentées au sein du conseil communautaire.

Composé du président, des vice-présidents et des maires, le bureau communautaire prépare et fait exécuter les décisions du conseil communautaire. C'est un organe exécutif qui gère les affaires courantes et prépare l'ordre du jour des réunions du conseil communautaire.

Composé des 28 conseillers communautaires, le conseil communautaire est l'organe délibérant qui a la même fonction qu'un conseil municipal. Il règle par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de la Communauté de Communes.



# Compétences, commissions, services et circuit de décision

## Compétences obligatoires



## Compétences facultatives



## Compétences supplémentaires



# Les commissions thématiques de la Communauté de Communes

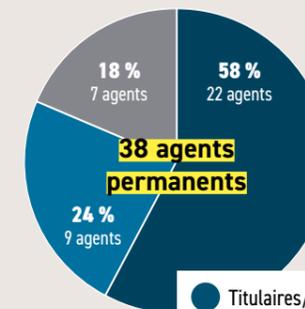
Les commissions thématiques sont des instances de consultation. Elles examinent les dossiers, formulent des suggestions, donnent des avis, préparent des rapports mais elles ne peuvent en aucun cas décider à la place du conseil communautaire. Le président est membre de droit de chaque commission, ainsi que les vice-présidents en fonction des délégations qui leur ont été attribuées.

<b>COMMISSION 1</b> <b>FINANCES</b> <i>Présidée par Gilles PEGUET</i>	<b>COMMISSION 2</b> <b>GESTION DES DÉCHETS</b> <i>Présidée par Régis FORESTIER</i>	<b>COMMISSION 3</b> <b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b> <i>Présidée par Yves BRUNOT</i>	<b>COMMISSION 4</b> <b>SERVICES AU TERRITOIRE</b> <i>Présidée par Sylvie ANDRES</i>
<b>COMMISSION 5</b> <b>PROMOTION DU TOURISME</b> <i>Présidée par Martin GIRAT</i>	<b>COMMISSION 6</b> <b>ENVIRONNEMENT</b> <i>Présidée par Cyril CATHELIN</i>	<b>COMMISSION 7</b> <b>RESSOURCES HUMAINES, COMMUNICATION</b> <i>Présidée par Joël VAUDEY</i>	



# Les services de la Communauté de Communes

Pour mettre en œuvre ses compétences, la Communauté de Communes s'appuie sur une trentaine d'agents à l'année, appuyée par des saisonniers - gestion des déchets, entretien des sentiers et accueils de loisirs - lors des pics d'activité liés notamment à l'activité touristique.



- Titulaires/Stagiaires
- Contractuels
- En dispo / Arrêt longue durée



- Accueils de loisirs
- Gestion des déchets
- Entretien des sentiers

**Répartition Hommes / Femmes**  
**49 %** : **51 %**  
 Hommes : Femmes

- Adoption en conseil communautaire de la délibération portant sur la **mise en place du télétravail**, permettant de répondre aux nouvelles demandes d'organisation du temps de travail, et en vue de limiter les déplacements domicile-travail des agents communautaire.
- Un protocole a été mis en place sur **l'organisation du temps de travail sur 1607 heures**, pour permettre aux agents de remplir leurs missions tout en maintenant leur équilibre vie privée / vie professionnelle.

### Principales arrivées en 2021 :

- Directrice Générale des Services,
- Responsable du service "sentiers",
- Chargée d'accueil.

### Deux stages de 6 mois :

- Plan de gestion du futur ENS du Plateau de Loëx,
- Stratégie vélo.





# Budget principal : dépenses et recettes

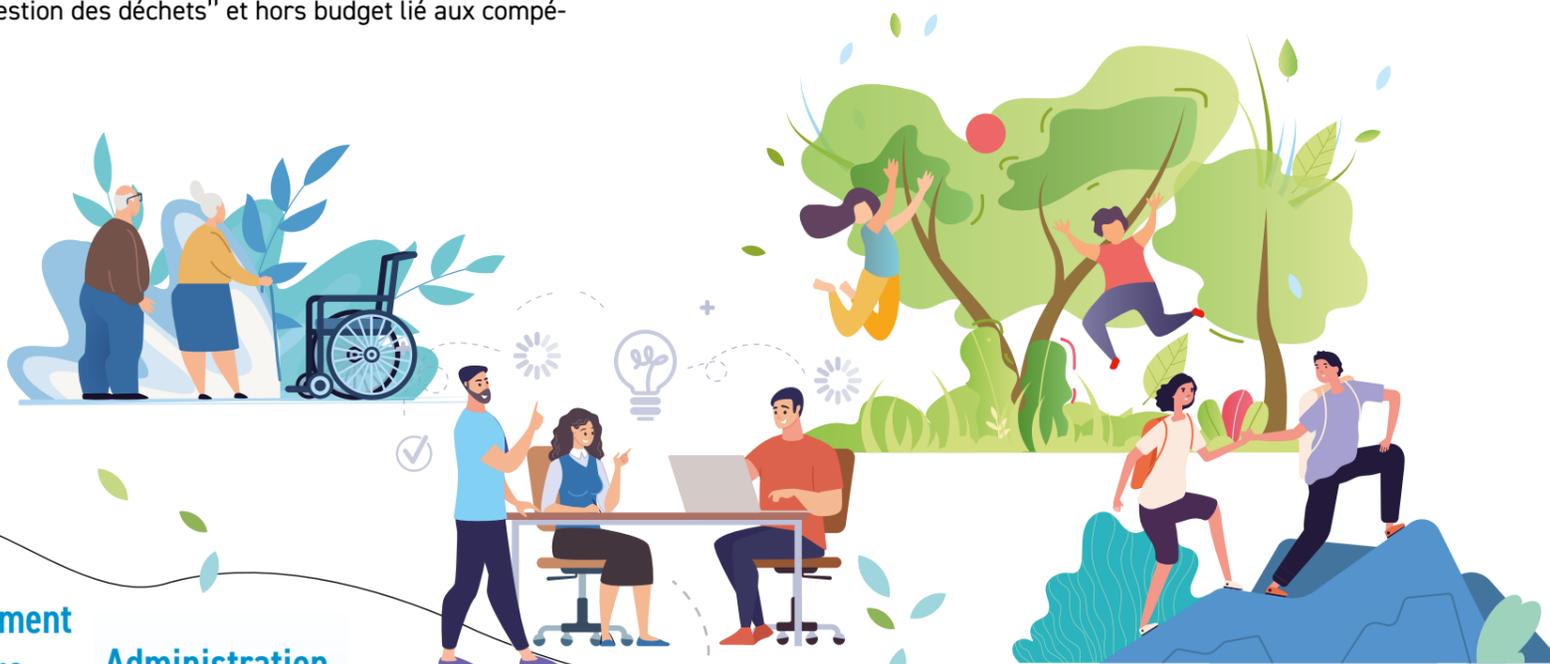
**BUDGET PRINCIPAL** (hors budget annexe "Gestion des déchets" et hors budget lié aux compétences du SIVM : transport scolaire et SPANC)

## Dépenses en 2021

Dépenses de fonctionnement : **8 312 000 euros**

Dépenses d'investissements : **4 145 000 euros**

Comment sont réparties les dépenses de la Communauté de Communes, sur la base d'un billet de **100 euros** ?



### Solidarité

**29 euros**

Comprend notamment les dépenses liées aux attributions de compensation, au reversement de fiscalité professionnelle et au Fonds de Pérorépartition des ressources Intercommunales et Communales / FPIC), ainsi qu'aux frais liés au diagnostic seniors et aux diverses aides accordées par la Communauté de Communes (France Services, EPHAD de Taninges, Mission Locale...).

### Promotion touristique

**18 euros**

Comprend notamment les dépenses liées aux subventions, travaux et équipements des offices de tourisme intercommunaux de Praz de Lys Sommand Tourisme et Haut-Giffre Tourisme, à l'édition des supports de promotion, aux études et la mise en place de la stratégie de marketing territorial...

### Développement économique

**18 euros**

Comprend notamment les dépenses liées à la gestion des zones d'activités économiques de Chessin à Taninges et de l'Épure à Verchaix, aux études pour l'aménagement d'équipements sportifs couverts...

### Administration générale, dont frais du personnel

**14 euros**

Comprend notamment les frais du personnel et les dépenses liées aux assurances, aux loyers, à la téléphonie et à l'informatique, aux indemnités des élus, à la communication institutionnelle, aux dépenses imprévues...

### Enfance et jeunesse

**11 euros**

Comprend notamment les dépenses liées aux subventions à destination des crèches et des accueils de loisirs du territoire, ainsi qu'aux frais de gestion de l'accueil de loisirs La Marmotte et de l'accueil jeunes, au projet de travaux de rénovation du multi-accueil "Les P'tits Bouts" à Taninges et la création d'un Relais Assistantes Maternelles...

### Environnement et Espaces naturels

**7 euros**

Comprend notamment les dépenses liées à la gestion des sentiers, dont la voie "Au fil du Giffre", au Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre, à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), aux subventions pour l'achat de VTT-AE...

### Culture, sport, évènementiel

**3 euros**

Comprend notamment les dépenses liées aux subventions à destination des écoles de musique et à certains événements culturels et sportifs, au soutien financier des sportifs de haut-niveau du territoire, à la participation à l'organisation de la Grande Odyssée...

### Cadre de vie

**2 euros**

Comprend notamment les dépenses liées au schéma directeur des mobilités, au dispositif Rezo Pouce, à la gestion des bâtiments des gendarmeries, au service urbanisme et au SCOT ou à la construction d'une chambre funéraire intercommunale...

## BUDGET PRINCIPAL

### Origine des recettes en 2021

Sur la base d'un billet de 100 euros

1/ Impôts et taxes : **48 euros**

2/ Dotations et subventions : **14 euros**

3/ Produits des services

et revenus des immeubles : **3 euros**

4/ Autofinancement : **33 euros**

5/ Autres : **3 euros**

#### 1/ Impôts et taxes :

- Fiscalité directe locale (fixée par le conseil communautaire) : taxe foncière bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises (CFE).
- Autres recettes fiscales : cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)...

#### 2/ Dotations et subventions :

Dotations de l'Etat et subventions (Région, Département, Agence de l'Eau, CAF...)

#### 3/ Produits des services et revenus des immeubles :

Participation des familles aux accueils de loisirs, loyers des gendarmeries...

#### 4/ Autofinancement :

réserves de la collectivité pour financer les futurs investissements.

#### 5/ Autres :

Produits exceptionnels, remboursement des arrêts maladie, amortissements...

En 2021, c'était le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Haut-Giffre (SIVM) qui gérait le transport scolaire et le Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC).



Néanmoins, la dissolution de ce syndicat au 31 décembre 2021 entraîne un transfert de ces compétences à la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

- > Budget de fonctionnement : **1 346 000 euros**
- > Budget d'investissement : **1 068 000 euros**



### > Budget principal lié au transport scolaire

Le service de transport scolaire est organisé pour les communes des Montagnes du Giffre par délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Budget de fonctionnement : **827 272 euros**

Le budget s'équilibre par les recettes dont celles qui proviennent de l'aide financière de la Région (420 000 euros) ou de la participation des communes et des familles (141 000 euros)



### > Budget annexe lié au SPANC

Pour les communes de Châtillon-sur-Cluses, La Rivière Enverse, Taninges ou Mieussy

Budget de fonctionnement : **90 350 euros**

Budget d'investissement : **69 500 euros**

Le budget s'équilibre par les recettes dont celles qui proviennent de l'aide financière de l'Agence de l'Eau (34 600 euros) ou de la participation des usagers (36 400 euros).





Le service urbanisme de la CCMG, a repris, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'instruction des certificats d'urbanisme et des déclarations préalables de la commune de Verchaix.

En 2021, le nombre d'actes déposés a progressé (1 744 actes). Le nombre de permis de construire (178 actes) et de certificats d'urbanisme opérationnels (47 actes) reste stable. A contrario, le nombre de certificats d'urbanisme d'information (924 actes) et de déclarations préalables (468) augmente toujours.

L'année 2021 est marquée par quelques projets importants :

- Dépôts des premiers permis de construire sur la zone d'activités communautaires à Verchaix,
- Bâtiments collectifs sur la commune de Châtillon-sur-Cluses.

La mise en œuvre du droit de saisine par voie électronique est effective pour les certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Le logiciel permettant la dématérialisation des actes d'urbanisme a été installé à la fin d'année 2021.



# Un territoire attractif et solidaire



## Un nouveau service de conseil en rénovation énergétique

Depuis 2021, l'Espace Info Énergie est remplacé par Haute-Savoie Rénovation Énergétique, un service financé Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Certificats d'Économie d'Énergie, le Département de Haute-Savoie et la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre. Ce dispositif propose aux particuliers en maison individuelle, mais aussi aux copropriétés et au petit tertiaire privé, un parcours global d'accompagnement à la rénovation énergétique de leur logement. Des permanences gratuites sont ainsi proposées dans les Montagnes du Giffre, au siège de la Communauté de Communes à Taninges, les jeudis tous les 15 jours en matinée.

Le service a débuté en juillet 2021 dans les Montagnes du Giffre. Jusqu'à la fin du mois de décembre 2021 - 9 permanences au total sur la période - 23 personnes ont bénéficié d'un rendez-vous personnalisé avec le conseiller du dispositif.



Haute-Savoie  
Rénovation  
Énergétique



avec



haute  
savoie  
le Département





# Vie sociale, petite enfance et enfance-jeunesse



## Elaboration d'un projet social pour le territoire



En 2021, la CCMG s'est engagée avec la CAF de la Haute-Savoie dans une démarche de construction d'un projet social pour le territoire formalisée par la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) pour la période 2021-2024.

Elle associe les habitants, les élus et les partenaires institutionnels et associatifs pour faire vivre un projet de territoire attractif et innovant. Elle vise à articuler les politiques familiales et sociales avec les besoins des habitants et les évolutions du territoire.

La démarche a été conduite en plusieurs étapes, dont la première a été la réalisation d'un diagnostic partagé - conduit par le cabinet Eneis by KPMG - et basé sur des entretiens, des ateliers, un séminaire d'élus, une enquête population et l'analyse des données socio-économiques de la vallée.

Ce travail collectif a permis d'identifier les axes d'intervention pour le territoire et a abouti à la définition d'un plan d'actions autour de ces grandes thématiques : Petite enfance ; Soutien à l'épanouissement de la jeunesse sur le territoire ; Vivre sur le territoire ; Communiquer et coopérer.

L'objectif à présent est de faire vivre le plan d'actions sur la durée de la CTG, de suivre les actions et d'en évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.



Parmi les actions inscrites dans la démarche CTG, sur la période 2021-2024, on retient notamment :

- la création d'un Relais Petite Enfance (RPE),
- l'édition d'un guide des modes de garde à l'échelle du territoire,
- la mise en place de formations baby-sitting et Bafa pour les jeunes,
- le développement d'une offre multisport de loisirs,
- la création d'un lieu d'accueil parent/enfant itinérant,
- la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),
- le soutien aux échanges de savoirs intergénérationnels,
- l'édition d'un guide du nouvel arrivant sur le territoire.



## Enquête seniors

Au printemps 2021, la Communauté de Communes a lancé une analyse des besoins sociaux de son territoire sur la population des plus de 60 ans, dans différents domaines de la vie courante : santé, logement, transport, loisirs ou alimentation.

S'appuyant sur les compétences d'un bureau d'étude, et de nombreux bénévoles dans les communes, une vaste enquête - en ligne et en face-à-face - a permis de recueillir l'avis de plus de 300 personnes, soit environ 10% de la population de plus de 60 ans vivant dans les Montagnes du Giffre. En parallèle, une série de rencontres avec des professionnels du secteur (médecins, pharmaciens, associations d'aide à domicile, EHPAD...) a permis d'approfondir les résultats.

A plus ou moins long terme, l'objectif est de s'appuyer sur ces données pour renforcer, améliorer des actions et des services qui existent ou encore en développer de nouveaux, avec l'appui des partenaires sociaux.

## Petite enfance, accueils de loisirs et accueil jeunes

En matière d'accueil Petite Enfance, la Communauté de Communes a soutenu en 2021 - à hauteur de 450 000 euros - trois structures multi-accueil :

- les P'tits Bouts à Taninges,
- les Loupiots à Samoëns,
- les P'tits Bouts à Mieussy.

En ce qui concerne l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), trois structures assurent un service dans les Montagnes du Giffre :

- les P'tits Montagnards à Mieussy,
- le CLAP Jacquemard à Taninges,
- la Marmotte à Samoëns (et Sixt en 2021).

A l'instar des crèches, ces trois structures sont ouvertes aux enfants des huit communes du territoire. La Communauté de Communes a soutenu en 2021 les deux structures associatives - P'tits Montagnards et CLAP - à hauteur de 183 000 euros.

La Communauté de Communes gère en régie l'ALSH La Marmotte et l'Accueil jeunes (destiné aux enfants de 11 à 17 ans). Le budget consacré à ces deux accueils de loisirs était de 290 000 euros en 2021.



## Chantiers jeunes : un nouveau dispositif pour faire vivre la solidarité !

A l'automne 2021, un nouveau dispositif a été lancé par les animateurs de l'accueil jeunes : pendant les vacances scolaires, des chantiers permettent désormais aux jeunes - de 11 à 17 ans - de réaliser des missions dans des domaines variés : bricolage, peinture, entretien des espaces verts, logistique...

La nature des travaux est établie en fonction des besoins, par les communes du territoire, premiers partenaires du dispositif. En contrepartie, les jeunes bénéficient d'activités culturelles ou sportives offertes et de cartes cadeaux. Un principe gagnant-gagnant afin de valoriser les efforts consentis par chacun.

Cette action a une forte visée pédagogique et permet d'accompagner concrètement les jeunes dans la prise d'autonomie. Il constitue une opportunité pour eux d'appréhender le monde du travail et de favoriser leur implication dans la vie citoyenne locale. C'est pourquoi les jeunes sont encadrés et accompagnés tout au long de leurs missions.



Le premier chantier jeunes s'est déroulé durant les vacances de la Toussaint à l'école municipale de la Rivière Enverse. Durant 4 jours, huit adolescents volontaires étaient à l'ouvrage dans la cour de récréation pour tracer les contours puis réaliser différents jeux au sol en peinture (marelle, damier...). Bien encadrés par les animateurs de l'accueil jeunes, avec l'aide des enseignants et la participation de la mairie qui a financé le matériel nécessaire, tous ont pu mettre leur talent et leur créativité au service d'une belle action citoyenne !





## Soutien à l'enseignement musical

Le territoire des Montagnes du Giffre compte 4 écoles de musique et une association non certifiante. Depuis sa création, la Communauté de Communes soutient le fonctionnement de ces structures afin de garantir la facilité d'accès à l'enseignement musical pour les enfants du territoire. En 2021, la collectivité a soutenu les structures d'enseignement musical à hauteur de 71 300 euros.



## Soutien aux jeunes sportifs de haut niveau

Sur la saison 2021/2022, c'est une enveloppe de 40 000 euros que la Communauté de Communes est fière d'apporter à ses 23 champions. Tous ont été mis à l'honneur lors d'un moment convivial en novembre 2021, en présence des familles et des élus locaux.

A travers cette reconnaissance, ce sont l'engagement et la performance sportive qui sont récompensés, mais également l'accompagnement quotidien des clubs et des familles, l'appui des collectivités locales et des partenaires privés. Cette initiative poursuit un double objectif : celui de soutenir le sport de haut niveau qui coûte cher aux familles et celui de promouvoir la pratique du sport pour tous.

La Communauté de Communes soutient également financièrement la section ski du collège de Taninges, à hauteur de 13 200 euros en 2021.

La collectivité soutient aussi plusieurs structures locales, en lien avec ses domaines de compétence :

- Radio Giffre : 15 000 euros
- France Services (Mission Locale Jeunes et Faucigny Mont Blanc Développement) : 32 200 euros
- EHPAD de Taninges : 70 000 euros
- Banque alimentaire : 1 300 euros



## Promotion du tourisme et Evènementiel



### Pour mieux comprendre...

C'est en 2017 que la compétence "Promotion du tourisme" a été transférée à la Communauté de Communes. Les anciennes associations des offices de tourisme de Morillon, Sixt-Fer-à-Cheval et Verchaix ont fusionné pour devenir l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) des Montagnes du Giffre, appelé "Haut-Giffre Tourisme" depuis le printemps 2021 (en intégrant les communes de La Rivière-Enverse et Châtillon sur Cluses). L'autre OTI du territoire englobe les communes de Taninges et Mieussy, et in fine la station de Praz-de-Lys-Sommand. L'office de tourisme de Samoëns, quant à lui, a conservé son indépendance et est financé par la municipalité septimontaine. Cette organisation n'empêche pas le travail collaboratif mené avec la Communauté de Communes, notamment sur la stratégie globale d'attractivité du territoire.

→ Pour l'année 2021, le budget global du volet "tourisme" de la Communauté de Communes avoisine les 2 millions d'euros, dont 1,4 millions d'euros sous la forme de subventions destinées aux OTI.



### Actions liées à la promotion

L'année 2021 a encore été très marquée par le Covid et les actions de promotion ont donc été impactées.

- 1 publiédactionnel dans un numéro hors-série d'Alpes Magazine
- 1 publiédactionnel dans le magazine britannique France Today
- 1 campagne de communication été avec Virgin Radio
- Peu de salons car beaucoup d'annulations. Uniquement un salon virtuel orienté clientèle Benelux à Ghent et un salon en présentiel à Colmar en novembre.
- Des agendas des événements sortis à la quinzaine pour être au plus près de la programmation qui a dû être sans cesse adaptée
- Edition d'une carte touristique « été » qui présente tous les points d'intérêt et les 10 incontournables des Montagnes du Giffre à la clientèle en séjour. Tirage à 8500 exemplaires en 2021.
- Edition d'un dépliant promotionnel des nouveaux parcours de VTTAE aménagés par le service sentiers
- Lancement de la réalisation d'une vidéo 4 saisons de promotion de la destination.
- Réalisation d'un reportage photo "hiver".

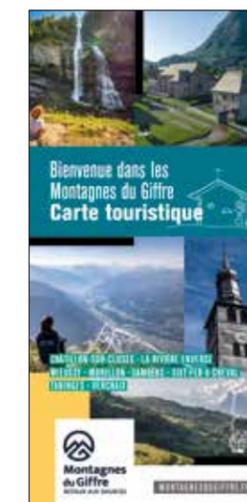
### Eductours : les professionnels du tourisme en visite...

Dans le cadre de la promotion du tourisme, et en adéquation avec la stratégie d'attractivité touristique du territoire, la Communauté de Communes continue de fédérer les acteurs du tourisme autour de la destination afin de :

- valoriser l'offre touristique disponible sur le territoire, avec un niveau d'information équivalent dans chaque point d'accueil,
- dynamiser le réseau des offices de tourisme,

C'est sur la base de ces objectifs - à quelques jours du lancement de chaque saison touristique - qu'ont été organisés deux éductours de la destination "Montagnes du Giffre" :

- l'un à Sixt-Fer-à-Cheval en juin, en partenariat avec le Syndicat Mixte du Grand Site et la Réserve naturelle de Sixt-Fer-à-Cheval / Passy.
- l'autre à Mieussy et Taninges en novembre, en partenariat avec Praz de Lys Sommand Tourisme, le domaine skiable de Praz de Lys Sommand, le Département de la Haute-Savoie et Croq'Alp, la fruitière de Mieussy.





## Fin des travaux du bureau d'accueil de Morillon

Depuis 2021, l'équipe de Haut-Giffre Tourisme accueille ses visiteurs dans un bâtiment entièrement réaménagé à Morillon. En effet, l'ancienne fruitière que l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) occupe depuis les années 90 a subi une importante cure de rajeunissement à la faveur de travaux de réhabilitation.

Le chantier a été financé par la Communauté de Communes. De son côté, la commune de Morillon a financé la réfection de l'espace dédié à l'École de Ski Français (ESF).

Au total, 310 000 euros ont été investis par la Communauté de Communes pour réhabiliter ce bâtiment peu fonctionnel et peu adapté aux besoins de l'office de tourisme. Cet important chantier permet ainsi de conforter le label Qualité Tourisme obtenu en 2019 et d'être aux normes ERP grâce à un accès par le rez-de-chaussée, l'installation d'un élévateur et du mobilier adapté pour la clientèle et le personnel.

Grâce aux guichets aménagés à l'entrée, les visiteurs peuvent désormais obtenir en un même lieu des informations générales sur les stations villages et la vallée du Giffre ainsi que sur les prestations proposées par l'ESF, ce qui améliore considérablement le parcours client. Le premier niveau du bâtiment, quant à lui, est réservé à la partie administrative et logistique avec des bureaux rénovés qui permettent de conforter le travail de l'équipe de l'office de tourisme.



## Actions liées à la stratégie de développement

→ Réalisation d'un **audit digital** portant sur toutes les structures (offices de tourisme) pour avoir une meilleure connaissance de l'existant dans l'optique de déployer des outils digitaux à l'échelle de la destination.

→ Mise en place du **dispositif Affluences** en collaboration avec les acteurs du territoire. Le but de cet outil est une meilleure expérience pour le client et une optimisation de l'organisation pour les acteurs du territoire :

- Dispositif de comptage au niveau du Fer à Cheval mis en place pour l'été 2021,
- Dispositif de comptage au niveau de Joux Plane pour l'hiver 2021-2022.



## Le bureau d'accueil de Sommand fait peau neuve !

En 2021, des travaux ont également été réalisés au bureau d'accueil de Praz de Lys Sommand Tourisme situé sur la station de Sommand. En effet, la marque Qualité Tourisme ne porte plus uniquement sur les bureaux d'accueil principaux, mais également sur les bureaux annexes. Rénovation électrique et de l'éclairage, installation d'un chauffe-eau, peinture, nouveau mobilier... Les travaux ont permis d'améliorer la qualité d'accueil de la clientèle et le confort de travail des salariés. Le coût global de l'opération est de 17 000 euros, financé par la Communauté de Communes.

## Renouvellement de la flotte de véhicules

Toujours en matière d'équipement, la Communauté de Communes a équipé les offices de tourisme d'une flotte de véhicules neufs en leasing. Ces derniers seront "habillés" aux couleurs de la marque "Montagnes du Giffre" en 2022.



→ Fin de la démarche avec le cabinet *Storiestore* qui a accompagné la collectivité sur la définition d'une marque et d'un code de marque pour la destination Montagnes du Giffre.

→ Candidature au **dispositif Espaces Valléens**. Sur la base d'une stratégie de diversification touristique et d'un plan d'actions répondant aux objectifs du programme *Espace Valléens*, la Communauté de Communes a été retenue au dispositif à l'automne 2021. *Espace Valléens* est un programme visant à accompagner les porteurs de projets - situés dans les Alpes françaises - vers la diversification touristique, avec un appui financier de l'état, de la région (Fonds régionaux et FEDER), et du Département.



## Soutien aux événements d'intérêt communautaire

La collectivité soutient les événements du territoire dans un objectif de promotion du territoire, de création de lien social entre les habitants et de diversification des publics.

Elle apporte un soutien financier aux associations dans l'organisation d'événements d'intérêt communautaire, qu'ils soient à caractère culturel ou sportif. En 2021, la Communauté de Communes a apporté son soutien financier aux événements suivants :

- Ultra trail du Haut-Giffre : 5 000 euros
- KM vertical du Criou : 1 000 euros
- Rando VTT de la Ramaz : 2 000 euros
- Festival Lyrique Samoëns Montagnes du Giffre : 13 000 euros



## Soutien à la Marche Rose solidaire du 24 octobre

Environ 1 000 personnes ont participé le 24 octobre 2021 à la marche rose organisée par l'association Arts de Vivre, en partenariat avec la Communauté de Communes et les communes du territoire, afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Au départ de plusieurs villages de la vallée, les marcheurs ont emprunté la voie douce "Au Fil du Giffre" pour rejoindre le lieu des festivités au lac Bleu de Morillon. Si la participation était gratuite, chacun avait le loisir de donner ce qu'il souhaitait. Les dons et les bénéfices collectés, 3 350 euros au total, ont été reversés à la lutte contre le cancer du sein auprès de deux associations : A chacun son Everest et Comité féminin de la Haute-Savoie.

La Communauté de Communes a réalisé les supports de promotion de l'événement : affiches, flyers, banderoles et communiqué, et largement relayé la manifestation sur ses supports de communication.



## La Grande Odyssee



Evènement annuel du chien de traîneau en Europe, cette course à étapes réunit chaque année plus de 30 mushers, 400 chiens et pas moins de 50 000 spectateurs, sur un tracé exigeant, reliant 20 stations, villes et villages dans un décor alpin unique au monde.

La Communauté de Communes porte le contrat avec l'organisateur de La Grande Odyssee Savoie Mont-Blanc depuis 2014 pour l'accueil de deux étapes : l'une sur le domaine du Grand Massif et l'autre à Praz de Lys Sommand.

Outre l'étape officielle de Praz de Lys Sommand, l'événement accueille également l'Odyssee des Enfants, qui permet aux enfants des collèges de Taninges et Samoëns d'évoluer dans les mêmes conditions que les mushers.

En 2021 - édition qui s'est déroulée à huis-clos pour des raisons sanitaires - la Communauté de Communes a participé à l'événement à hauteur de 82 000 euros, contrat avec l'organisateur inclus.





# Un territoire au service du bien vivre



## Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre

Ce dispositif régional en faveur des espaces pastoraux a permis de réaliser - à l'échelle des communes constitutives du PPT du Haut-Giffre\* - près de 550 000 euros de travaux (logement des alpagistes, approvisionnement en eau, reconquête pastorale, structuration foncière collective ou actions de sensibilisation) sur la période 2013 - 2019, soutenus par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe (FEADER).

Sur cette même période, le territoire a pu bénéficier du soutien du Département de la Haute-Savoie (471 000 euros de travaux complémentaires) grâce à sa politique pastorale dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles.

En 2019, le PPT a été renouvelé jusqu'en 2024, entre la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de poursuivre le soutien à l'activité pastorale du territoire.

Sur l'année 2021, deux COFIL ont été mobilisés - en mars et septembre - pour valider 8 améliorations pastorales :

- 3 projets concernant les accès / desserte à l'alpage,
- 3 projets pour de l'alimentation en eau : stockage principalement,
- 1 projet de reconquête pastorale,
- 1 projet concerne le logement pour l'alpagiste (rénovation).

A noter la consommation rapide des crédits PPT afin de répondre aux besoins des acteurs, notamment l'enveloppe destinée aux améliorations pastorales, et donc à des projets d'investissements en alpage, puisque celle-ci est consommée à plus de 80% fin 2021.

Cela représente - depuis la mise en œuvre en 2019 de ce 2<sup>ème</sup> PPT - un total de 635 000 euros de projets réalisés ou en cours de réalisation.

\* Le PPT actuel concerne les huit communes des Montagnes du Giffre - Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Enverse, Mieussy, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval, Talinges et Verchaix - ainsi que les communes de Saint-Sigismond, Arâches-la-Frasse et Magland.



## Dispositif Sylv'ACCTES



En 2021, les élus de la Communauté de Communes ont voté à l'unanimité l'adhésion de la collectivité à l'association Sylv'ACCTES. Ce dispositif régional permet aux propriétaires forestiers d'accéder à une expertise technique et des financements pour réaliser des actions portant sur l'amélioration des peuplements forestiers et sur la diversification d'essences forestières.

En adhérant à l'association, conjointement avec la Communauté de Communes Cluses, Arve et Montagnes (2CCAM), les deux collectivités ont élaboré un **Projet Sylvicole Territorial (PST)**, qui définit les itinéraires techniques susceptibles de faire l'objet de subventions de la part de Sylv'ACCTES. Ce document a été rédigé en concertation avec les gestionnaires forestiers (Office National des Forêts, Centre Régional de la Propriété Forestière...), du monde environnemental (Conservatoire d'Espaces Naturels, SM3A...) et des collectivités et services de l'État.

Ainsi, les propriétaires forestiers privés et publics ont désormais la possibilité de s'engager dans les itinéraires proposés par le PST. Si les critères d'éligibilité sont remplis, le propriétaire peut bénéficier de subventions sur les travaux réalisés conformément à l'itinéraire choisi. **Pour les communes, il est possible d'être financé jusqu'à 50 % du montant des travaux. Les propriétaires privés, quant à eux, peuvent toucher jusqu'à 70 %.**

L'objectif forestier annoncé, pour la période 2021-2024, est de réaliser 200 hectares de travaux pour un montant d'aide visé de 100 000 euros.





## Première édition du Prix d'Excellence Alpagnes du Haut-Giffre

En 2021, sous l'impulsion de la Communauté de Communes, et avec l'appui technique de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA 74) et le soutien financier du programme LEADER Arve & Giffre, s'est déroulée la première édition du Prix d'Excellence Alpagnes du Haut-Giffre.

Cette démarche - renouvelée en 2022 - a pour but de mobiliser les exploitants-alpagistes à l'échelle du périmètre du Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre, afin de faire renaître les traditionnels "concours Alpage". L'objectif est de mettre en lumière le travail des alpagistes et donner du sens au pastoralisme, véritable levier social, économique et environnemental pour le territoire des Montagnes du Giffre.

Cette première édition s'est déroulée les 7 et 8 juillet 2021 grâce à la participation de 25 personnes (élus, organisations agricoles, partenaires touristiques et institutionnels...) regroupées au sein des jurys. Au total, 14 exploitants-alpagistes se sont portés candidats - et ont eu la visite de l'un des jurys pour échanger sur l'histoire de l'alpage, la conduite des pâtures, l'organisation du travail, les équipements et les accès, les rapports avec les autres usagers de la montagne...

Au terme de ces visites, les jurys se sont concertés pour proposer un palmarès qui valorise les points forts et les singularités des différents alpages inscrits, sans pour autant établir de classement. Car l'objectif est d'abord de valoriser l'engagement des alpagistes, leur passion commune et l'attachement au territoire.

Le 19 novembre 2021, à l'occasion du Congrès de la SEA 74 organisé à Châtillon sur Cluses, la Communauté de Communes a remis les distinctions aux exploitants-alpagistes candidats. Ce jour-là, dans son discours inaugural, Cyril Cathelineau, vice-Président de la Communauté de Communes délégué à l'environnement, a chaleureusement remercié les alpagistes et les partenaires "engagés dans cette belle aventure humaine qui a permis des moments de partages enrichissants".

> Les distinctions et les photos de la cérémonie de remise des prix sont disponibles sur :

[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



Un livret a été édité pour rendre hommage à la première édition du Prix d'Excellence Alpagnes. Sur 40 pages, il présente l'histoire de la démarche, les alpages candidats, les partenaires...

➤ Disponible uniquement en téléchargement (PDF) sur

[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



Des images ont été tournées lors des visites et de la remise des prix par un vidéaste professionnel. Elles ont fait l'objet d'un film visible sur

[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



## Création de l'Association Foncière Pastorale du Plateau de Loëx

Depuis 2017, les communes situées sur le périmètre du Site Natura 2000 du Plateau de Loëx - Les Gets, Taninges et Verchaix - ont engagé un projet de création d'une Association Foncière Pastorale (AFP) avec l'appui administratif et technique de la Communauté de Communes et de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie (SEA74). Suite à une enquête publique et à une consultation des propriétaires fonciers, l'AFP du Plateau de Loëx a été officiellement créée par arrêté préfectoral le 23 novembre 2021.

La nouvelle structure permet de regrouper la majorité des propriétaires fonciers du secteur et ainsi faciliter l'exploitation agropastorale ou forestière, mais aussi réaliser des travaux d'aménagement et de réouverture des milieux. Pour cela, l'AFP est un formidable outil de gestion collective du foncier en montagne, d'autant plus sur des sites comme le Plateau de Loëx avec un morcellement important des parcelles.

Par ailleurs, la constitution en AFP permet de mutualiser les coûts en cas de travaux, de bénéficier d'emprunts plus avantageux ou d'être éligible à des subventions publiques. Par exemple, dans le cas du Plateau de Loëx, le projet de labellisation en "Espace Naturel Sensible" (voir ci-contre) une fois abouti, permettra de financer certains travaux jusqu'à 80%. Le Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre, quant à lui, permet de financer des travaux d'amélioration pastorale jusqu'à 70%.

Le territoire de l'AFP du Plateau de Loëx de 689 hectares est situé sur les communes des Gets, Taninges et Verchaix. Il comporte 1 521 parcelles détenues par 646 propriétaires. Les surfaces communales occupent 37% du périmètre et les surfaces privées 63%.

L'association est gérée par un bureau syndical dont les membres sont élus tous les trois ans par l'ensemble des propriétaires lors d'une assemblée générale. Les membres du bureau syndical sont au nombre de neuf, représentés pour un tiers par les communes et pour deux tiers par les propriétaires privés :

- Collège des communes : Mireille Martel (adjointe aux Gets), René Amoudruz (adjoint à Taninges) et Stéphane Mulatier (adjoint à Verchaix)
- Collège des propriétaires privés : Jean-Paul Puthon, Nadine Bastard, Thierry Ricco, Nadine Orsat, Sébastien Sommesous, Yves Laurat

Le Président de l'AFP du Plateau de Loëx a été élu lors du bureau syndical du 15 mars 2022 : c'est René Amoudruz qui a été élu à l'unanimité ; Nadine Orsat a été élue vice-présidente.



## Vers une labellisation du Plateau de Loëx en Espace Naturel Sensible ?

Situé à 1 500 m d'altitude sur les communes de Taninges, Verchaix et Les Gets, le Plateau de Loëx est un espace naturel remarquable, dont une partie est classée en site Natura 2000. Au titre de sa compétence "Aménagement et gestion des espaces naturels", c'est la Communauté de Communes qui porte la responsabilité de la gestion du site. Un COPIL, présidé par Laurent PERRIER, conseiller municipal à Taninges, et réunissant les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, chasseurs, propriétaires terriens, associations, usagers, experts...), veille à la préservation du site en animant la démarche Natura 2000.

Afin d'aller plus loin dans le cadre de cette gestion plurielle et partenariale, et aussi pour bénéficier d'un appui technique et financier du Département de la Haute-Savoie, les élus de la Communauté de Communes et les communes concernées ont souhaité s'engager en 2021 dans une démarche de labellisation du site en Espace Naturel Sensible (ENS). Le périmètre du site retenu en vue d'une labellisation englobe la zone Natura 2000 et l'alpage de Croz, pour un total de 1 400 hectares.

De mars à septembre 2021, la Communauté de Communes a accueilli Arnaud Vial dans le cadre d'un stage consacré à l'élaboration du plan de gestion du Plateau de Loëx, préalable indispensable en vue d'une qualification en ENS. Des entretiens et des ateliers de travail - avec les acteurs locaux - ont permis de définir collectivement les enjeux, les objectifs et les actions à réaliser pour pérenniser le site, et ainsi rédiger le plan de gestion.

Dans la pratique, le plan de gestion doit être validé par les membres du comité de pilotage - une convention étant signée par la suite avec le département pour préciser les modalités d'interventions dans le cadre de la préservation, de l'aménagement et de la valorisation du site. Malheureusement, la réunion de restitution et la validation du plan d'actions n'a pu aboutir en septembre 2021, en raison du changement de mandat départemental - le nouveau président souhaitant s'approprier les démarches avant de poursuivre et acter un contrat de site ENS.





## Sites Natura 2000



Deux sites Natura 2000 sont situés sur le territoire des Montagnes du Giffre, celui du Plateau de Loëx (sur les communes de Taniinges, Verchaix et Les Gets ) et celui du Haut-Giffre (sur les communes de Morzine, Passy, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval et Verchaix). En 2021, c'était le SIMV du Haut-Giffre qui "portait" la gestion des deux sites. Néanmoins, la dissolution de ce syndicat au 31 décembre 2021 entraîne un transfert de la compétence "Protection et mise en valeur de l'environnement" à la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Au quotidien, l'animation des sites consiste à concerter les acteurs locaux, contribuer à la cohérence des politiques publiques et accompagner les porteurs de projets, en particulier dans le cadre du dispositif d'évaluation des incidences. Un lien permanent - entre les actions et les dispositifs portés par la Communauté de Communes - est réalisé, quand cela est nécessaire : rappel des périmètres environnementaux, de certaines mesures de préservation...

### Site Natura 2000 du Haut-Giffre

Des animations pédagogiques auprès de jeunes (établissements scolaires, villages vacances, saisonniers...) sont réalisées chaque année par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie (CEN74). Les interventions peuvent être des visites sur site ou des interventions en classe. Sur l'année 2021, 15 écoles - de la maternelle aux étudiants - et 2 villages vacances ont été concernés par ces animations, malgré le contexte sanitaire.



### Site Natura du Plateau de Loëx

Le contrat Natura 2000 engagé en 2020 est en cours jusqu'en 2022, soit 3 années d'actions qui portent principalement sur l'enlèvement des ligneux en zones humides afin d'éviter leur colonisation par la forêt ainsi que l'arrachage de solidage - plante envahissante qui colonise les zones humides. Ces travaux sont réalisés chaque année par l'Office National des Forêts (ONF), entre mai et septembre.

### Par ailleurs, trois projets ont été accompagnés dans le cadre de la démarche Natura 2000 :

- Création d'un abri de berger à Sales à Sixt-Fer-à-Cheval : accompagnement pour l'évaluation d'incidences, suivi du projet en lien avec le service urbanisme de la Communauté de Communes, puis contrôle de conformité sur place.
- Mise en place d'une manifestation sportive, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive : course de ski alpinisme du 27<sup>ème</sup> BCA à Sixt-Fer-à-Cheval / Flaine.
- Echange avec RTE pour la ligne 225KV Pressy -Vallorcine P38-39 au niveau de la commune de Samoëns : volonté de décaisser un point bas (pylônes) sur cette ligne haute-tension.



## GEMAPI

La GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence obligatoire pour les Communautés de Communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le but de la GEMAPI est, à l'échelle de notre territoire, la préservation de l'eau et des milieux aquatiques de l'ensemble du bassin versant de l'Arve, y compris le Giffre, tout en se protégeant contre les crues.

Pour financer la prévention des inondations, la protection des milieux aquatiques et la préservation de la qualité de l'eau, les Communautés de Communes ou d'Agglomération du territoire de l'Arve et ses Affluents ont mis en place la taxe GEMAPI. Elle est répartie sur les contributions directes locales soit : les taxes Foncières sur les propriétés bâties et non bâties, la taxe d'Habitation et la Cotisation Foncière des Entreprises.

Sur le territoire des Montagnes du Giffre, la taxe GEMAPI est prélevée et reversée au SM3A (Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents), à qui la collectivité a délégué la gestion de la compétence.

→ Informations sur [www.riviere-arve.org](http://www.riviere-arve.org)



## Gestion et entretien des sentiers

Du circuit court à parcourir en famille aux longues excursions pour les marcheurs plus aguerris... le territoire des Montagnes du Giffre offre près de 700 km de sentiers de randonnées, à travers de nombreuses possibilités d'itinéraires de tous niveaux. La moitié de ce réseau est notamment intégré au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR) de la Haute-Savoie.

Au début du printemps, beaucoup de promeneurs - à pied, à vélo ou à cheval - se pressent sur les chemins pour y découvrir les paysages des Montagnes du Giffre. Proposer des sentiers est une chose, encore faut-il que ces derniers soient régulièrement entretenus de manière à assurer une pratique sûre et sereine. C'est pourquoi, la Communauté de Communes a mis en place un service dédié à cette tâche, qui permet de gérer de A à Z ce vaste réseau.

Chaque année, c'est au début du mois de mai que les agents du service "sentiers" débutent leur saison, cette dernière s'étirant jusqu'à l'automne. Pendant cette période, une dizaine de saisonniers vient renforcer l'équipe permanente. Tous ont acquis au fil du temps un savoir-faire reconnu sur les méthodes d'entretien, d'aménagement et de balisage des sentiers. C'est d'autant plus important que les chantiers sont parfois difficiles, techniquement complexes ou en haute altitude.

En 2021, le service "sentiers" a consacré plus de 6 000 heures, soit 750 journées de travail, pour réaliser ces missions.

### Principaux travaux réalisés en 2021

- Réalisation des quatre premiers itinéraires destinés aux VTT à assistance électriques (VTT-AE) dans les Montagnes du Giffre,
- Réfection des passerelles du Fond de la Combe et du refuge de la Vogelle à Sixt-Fer-à-Cheval,
- Réfection du câble de Barne sous le refuge de Folly à Samoëns,
- Création du balisage PDIPR entre le passage du Dérochoir et le col de Portette à Sixt-Fer-à-Cheval, avec la seconde phase d'amélioration de l'itinéraire : enrochements et confortement de l'assise du chemin,
- Début de l'installation des nouveaux panneaux de sensibilisation aux alpages du Praz de Lys et de Sommand.

Ces travaux viennent s'ajouter aux missions habituelles de l'équipe : mise en place de la signalétique, des passerelles et des équipements de sécurité, purge des passages exposés, fauchage et réouverture progressive de sentiers, intervention en cas d'urgence...



## Création de 4 itinéraires dédiés aux VTT électriques

En 2021, et notamment pour répondre à la forte demande d'itinéraires dédiés aux VTT à assistance électrique (VTT-AE), la Communauté de Communes a balisé les quatre premiers itinéraires destinés aux VTT-AE dans les Montagnes du Giffre.

Les parcours couvrent l'intégralité des huit communes du territoire, sur des sentiers ou des chemins déjà existants et sécurisés, avec des liaisons entre chaque circuit qui permettent de réaliser des escapades plus longues. Une signalétique spécifique, de couleur bleue ou rouge en fonction de la difficulté a été installée par les agents du service "sentiers", avec l'appui des services "tourisme" et "environnement" de la Communauté de Communes, des municipalités et des offices de tourisme des Montagnes du Giffre.

Un dépliant avec les cartes des parcours a été édité. C'est un support gratuit qui indique également les socio-professionnels qui proposent de la location de VTT-AE. Par ailleurs, le détail des parcours ainsi que les traces GPS des itinéraires (au format GPX) sont disponibles sur

[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)





# Mobilité et Transport



## La Région Auvergne Rhône Alpes est devenue Autorité Organisatrice des Mobilités sur le territoire

La Loi d'orientation des mobilités (LOM) – dont l'un des objectifs principaux est que l'ensemble du territoire national soit couvert par une autorité organisatrice des mobilités – a modifié les conditions d'exercice de la compétence mobilité.

La Communauté de Communes a fait le choix, comme 6 autres communautés de communes de Haute-Savoie, de ne pas prendre la compétence mobilité.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la région Auvergne-Rhône-Alpes est ainsi devenue Autorité Organisatrice des Mobilités "Locale" sur le ressort territorial de la Communauté de Communes.

Une convention de coopération avec la Région a été signée pour 6 ans en novembre 2021 permettant de définir les axes de coopération à approfondir ensemble :

- des services réguliers de transport public de personnes ;
- des services à la demande de transport public de personnes ;
- des services de transports scolaires ;
- des services de renforts saisonniers ou desserte des stations ;
- de l'intermodalité entre les réseaux ;
- des services relatifs aux mobilités actives ;
- des services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ;
- des services de mobilité solidaire.



## Lancement d'un schéma directeur de mobilité durable

La Communauté de Communes a lancé à l'été 2021, une réflexion d'ensemble sur la stratégie de mobilité pour le territoire en lançant son schéma directeur de mobilité durable avec deux dimensions :

- Répondre aux besoins de mobilité de l'ensemble de la population et des visiteurs, induits par l'activité économique et sociale ;
- Contribuer activement aux équilibres durables de l'environnement en limitant les conséquences négatives des déplacements pour l'environnement : sécurité, émissions, bruit, congestion, impact visuel...

Cette politique de "mobilité du quotidien", inscrite dans le schéma directeur, aura pour objectif la maîtrise du trafic automobile, la gestion du stationnement, le développement des transports en commun et des modes de mobilité active, l'organisation du transport de marchandises.

Opérationnellement, ce schéma directeur permettra :

- D'anticiper les évolutions probables au cours de la décennie des "inducteurs de mobilité", économiques, sociaux, technologiques pour définir une stratégie commune entre les acteurs de la mobilité d'investissement et de pilotage.
- De définir un cadre global de mobilité territoriale pour planifier et coordonner les investissements d'infrastructure afin d'assurer une gestion fluide des flux.
- De mettre en place une gouvernance de la mobilité au niveau de la communauté de communes pour définir la vision globale et permettre aux communes de gérer les adaptations au niveau de granulométrie la mieux adaptée.
- D'organiser de façon unifiée les relations contractuelles avec les opérateurs.
- De gérer de façon dynamique l'offre de mobilité et de stationnement, la signalétique et la communication pour stimuler la demande de solutions alternatives à l'automobile individuelle (autosolisme).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTAGNES DU GIFFRE  
CHÂTILLON-SUR-CLUSES | LA RIVIÈRE-ENVERSE | MIEUSSY | MORILLON | SAMOËNS | SIXT-FER-À-CHEVAL | TANNINGS | VERCHAIX

Habitants, visiteurs, travailleurs...

Et vous, comment vous déplacez-vous ?

Prenez 3 minutes et répondez au questionnaire en scannant le QR Code.

Questionnaire également disponible sur [www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)



## Reprise du contrat des ski-bus du Haut-Giffre

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Autorité Organisatrice des Mobilités sur le territoire a repris le contrat des navettes ski-bus du Haut-Giffre. Ce service était auparavant organisé par le Syndicat Intercommunal des Montagnes du Giffre (SIMG).

Pour autant, la Région n'est pas tenue à un exercice direct de la compétence. La Région a donc choisi - en concertation avec les conseillers communautaires des Montagnes du Giffre - de déléguer le contrat à la Communauté de Communes. Cette dernière organise le service des navettes ski-bus depuis la saison d'hiver 2021/2022, ainsi que la mobilité touristique saisonnière (hiver et été) pour une durée de 6 ans.



## Lancement d'un service de navettes estivales

Pour répondre aux demandes des résidents et acteurs du tourisme, la Communauté de Communes a lancé - à l'été 2021 - son premier service de navette estivale, avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

À l'image des navettes pour se rendre dans les stations l'hiver, la Communauté de Communes souhaite proposer une alternative à la voiture en été, d'autant plus vers des sites très fréquentés comme le Cirque du Fer-à-Cheval par exemple. Fruit d'une coopération entre la Communauté de Communes et les acteurs locaux du tourisme, ce service a permis de transporter près de 4 000 personnes du 3 juillet au 29 août entre les communes de Verchaix, Morillon, Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval.

Le coût de l'opération est de 72 000 euros, cofinancés par la Région Auvergne Rhône Alpes et les communes membres du SIMG : Châtillon sur Cluses, La Rivière Enverse, Morillon, Samoëns, Sixt-Fer-à-Cheval et Verchaix. À noter la participation financière des usagers (1 euro / personne / jour) qui a permis de financer une partie du service.



Navettes estivales  
DANS LES MONTAGNES DU GIFFRE  
du 3 juillet au 29 août 2021

3 lignes de navettes\* vers le Cirque du Fer-à-Cheval, la Cascade du Rouget et le Col de Joux Plane  
\*Au départ de Verchaix, Morillon, Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval

Un service proposé 7 jours / 7 et sans réservation  
1 euro / personne / jour (gratuit - 5 ans)  
Informations (horaires, arrêts...) sur [www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr) et auprès des offices de tourisme

Montagnes du Giffre

## LIGNES DE NAVETTES : FER À CHEVAL, LIAISON CASCADE DU ROUGET DEPUIS SIXT GARE & COL DE JOUX PLANE du samedi 3 juillet au dimanche 29 août 2021





## Transport scolaire

En 2021, c'était le SIMV du Haut-Giffre qui "portait" la gestion du transport scolaire, par délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pour les communes des Montagnes du Giffre. Néanmoins, **la dissolution de ce syndicat au 31 décembre 2021 entraîne un transfert de la compétence à la Communauté de Communes au 1er janvier 2022.**

Chaque année, ce sont plus de 800 élèves de 15 établissements qui sont transportés quotidiennement via une vingtaine de circuits. La participation financière demandée aux familles par enfant - qui varie selon les lieux de résidence - est en moyenne de 80 euros, soit environ 10% du coût réel du transport, le reste étant pris en charge par la collectivité.



## Dispositif d'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE)

En 2020, la Communauté de Communes a mis en place une opération de subvention de Vélo à Assistance Électrique (VAE) dans le but de faciliter la transition vers des modes de déplacement doux et plus respectueux de l'environnement.

Destiné aux habitants des huit communes des Montagnes du Giffre, ce dispositif permet actuellement d'aider financièrement, à hauteur de 200 euros et sans conditions de ressources, les nouveaux acquéreurs d'un VAE, de type urbain et/ou Vélo Tout Chemin (VTC), et non Vélo Tout Terrain (VTT).

Sur l'année 2021, la Communauté de Communes a validé 72 dossiers de demande d'aide, ce qui représente une valeur totale de 14 400 euros d'aide. Ce dispositif a été reconduit en 2022 avec une enveloppe globale de 15 000 euros, ce qui permet la validation de 75 nouveaux dossiers.

Pour rappel, ce dispositif local permet aux usagers de bénéficier également de l'aide de l'État, dite "bonus vélo à assistance électrique", toujours en vigueur. L'aide de l'État peut être cumulée avec l'aide allouée par la Communauté de Communes et son montant est similaire, ce qui représente une aide globale de 400 euros.

Afin de faciliter la transition vers des modes de déplacements doux,



**200 € d'aide\***  
de la Communauté de Communes  
pour l'achat d'un vélo électrique

\* sans conditions de ressources




## Communication et Information

### Nouvelle maquette pour le magazine de la collectivité

Elaboré par les agents et les élus de la commission, avec l'aide d'une graphiste, ce nouveau support est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des usagers. La magazine complète parfaitement les informations disponibles sur les outils numériques, le site internet et la page Facebook de la Communauté de Communes. Il est imprimé à 6 300 exemplaires.



### Une trentaine de communiqués en 2021

En fonction de l'actualité, des projets et/ou des événements mis en place, **des communiqués sont envoyés régulièrement à une liste de destinataires** - notamment composée des conseillers communautaires, des maires, des agents de la Communauté de Communes, des partenaires locaux, de la presse locale. **En 2021, la charte graphique des communiqués a évolué et reprend désormais les codes visuels du magazine.**



### Outils numériques : site internet / page Facebook

#### Site internet

- Fréquentation, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre
- 39 000 sessions (26 000 en 2020)
  - 25 000 visiteurs (16 000 en 2020)
  - 88 000 pages vues (66 000 en 2020)
  - Durée moyenne d'une session = 2'14 min.

#### Classement des pages les + visitées

- 1/ Déchèterie
- 2/ Offres d'emploi
- 3/ Vélo
- 4/ Accueils de loisirs (Marmotte + Accueil jeunes)
- 5/ Pass' déchèterie
- 6/ Transport scolaire
- 7/ Redevance des ordures ménagères

#### Page Facebook

- + 100 posts publiés
  - 1<sup>er</sup> janvier = 728 abonnés
  - 31 décembre = 1 205 abonnés
- Soit une progression de + 65% du nombre d'abonnés



TANINGES

## Un badge pour accéder à la déchetterie intercommunale



Les nouvelles installations de la déchetterie permettent aux habitants de déposer leurs matériels hors d'usage. À compter du 3 mai, il faudra être muni de son badge pour accéder gratuitement à l'infrastructure intercommunale.

À compter du lundi 3 mai, les usagers désireux d'utiliser les services de la déchetterie intercommunale ne pourront y pénétrer que s'ils sont en possession de leur badge d'accès. Pour les particuliers et les professionnels qui n'auraient pas encore effectué leur demande, il est toujours temps de remplir un dossier en ligne ou auprès des services administratifs de la Communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG) à Taninges.

Cette formalité gratuite (hormis un chèque de caution de 20 €) nécessite la fourniture d'un justificatif de domicile et d'une copie d'une pièce d'identité. Il faudra ensuite récupérer le badge aux bureaux de la CCMG. Il est également possible de se le faire expédier par courrier (transmettre une enveloppe et 2 timbres pour son envoi).

Pour les élus de la commission Gestion des déchets que préside Régis Forestier, « cet accès réglementé permettra d'améliorer les conditions de dépôt en réduisant le nombre de véhicules sur les quais et de maîtriser les coûts en réservant la déchetterie aux redévolables du territoire, tout en mettant à disposition ce service gratuit et illimité ». O.L.

**Horaires de la déchetterie jusqu'au 30 avril :** du lundi au samedi de 8h30 à 12 heures et de 13h30 à 17 heures. À compter du 3 mai : du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13h30 à 18 heures, le samedi de 8 heures à 17h30. Informations au 04 50 47 62 00 et sur [www.montagnes-dugiffre.fr](http://www.montagnes-dugiffre.fr)



## Sélection - non exhaustive - d'articles

Les médias locaux relaient l'actualité de la Communauté de Communes, en fonction des sujets à traiter : Dauphiné Libéré, Le Messenger, Radio Giffre, Radio Mont-Blanc, 8 Mont-Blanc...

TANINGES

## Des camions customisés pour la collecte des ordures ménagères

Depuis plusieurs jours, les trois camions-bennes chargés de la collecte des ordures ménagères sont flaqués de grandes photos en couleur de quelques-uns des sites emblématiques du Haut-Giffre. C'est à l'initiative des commissions communication et gestion des déchets de la communauté des communes, présidées respectivement par Joël Vaudey et Régis Forestier que ces illustrations s'affichent ostensiblement avec ce message :

« Nos paysages sont parmi les beaux de France, préservons-les. Trions nos déchets. Ces paysages sont notre richesse. Ils assurent un service indispensable pour les habitants et les touristes » expliquent les élus de la CCMG.



Le président Stéphane Bouvet (au centre) et les vice-présidents Joël Vaudey et Régis Forestier se félicitent de cette initiative. Pour eux, c'est une mise en avant du territoire et la valorisation des agents chargés de la collecte. Photo CCMG

LA RIVIÈRE-ENVERSE

## Un chantier de jeunes organisé côté cour



D'ici ce vendredi, les huit adolescents auront réalisé les tracés à la peinture des Jeux sous le préau de l'école primaire avec l'aide de la responsable Chloé Bussati et de l'animateur Oscar Sotchev. Photo Le DL/O.L.

Mardi 2 novembre après-midi, les huit adolescents inscrits au chantier de jeunes étaient à l'ouvrage dans la cour de récréation de l'école primaire de Rivière-Enverse. Pour ce petit groupe de volontaires, il s'agissait de tracer sous le préau les contours de différents jeux (marelle, damier, etc.).

Après-midi, nous avons contacté les enseignantes afin de définir ensemble ce projet. Le matériel nécessaire (bandes colorées, peinture, etc.) a été financé par la mairie de Rivière-Enverse », explique Chloé Bussati la responsable jeunesse au sein de la communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG).

MONTAGNES DU GIFFRE

## Une démarche concertée pour la petite enfance, le handicap, la parentalité, le logement et l'accès au droit

Les huit communes de la CCMG ont engagé une large réflexion dans le but d'élaborer une Convention territoriale globale (CTG) en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (Caf 74) et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels. Il s'agit de conforter et de rendre cohérentes les politiques locales dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du handicap, du logement et de l'accès aux droits pour tous. « La Caf de Haute-Savoie nous a sollicités pour la signature d'une CTG. Notre Contrat enfance-jeunesse (CEJ) arrivait à échéance à la fin

2020 et ne pouvait être renouvelé dans sa forme existante », explique la vice-présidente Sylvie Andras chargée des services au territoire et de l'action sociale au sein de la CCMG. « La Convention territoriale globale permet de solliciter la Caf dans le cadre d'un service de projet social intégral afin de débiter une offre complète de prestations aux familles. La CTG n'est pas un nouveau programme financier mais plutôt une feuille de route pluriannuelle en matière d'action sociale à l'échelle des montagnes du Giffre. » L'élaboration de cette CTG requiert, d'une part, la réalisation d'un diagnostic permettant de

cerner les besoins et les ressources du territoire et, d'autre part, de requérir l'avis des habitants. Ceux-ci sont invités à répondre à un questionnaire afin de mesurer leur niveau de connaissance des dispositifs existants et les besoins de chacun. « Cette enquête s'adresse à tous les habitants, quels que soient leur âge, leur niveau de revenu et la composition du foyer. »



Le public des montagnes du Giffre est invité à délivrer son avis quant à l'offre de services (logement, social, enfance, etc.) disponible ou souhaitée sur le territoire de la CCMG. Photo Le DL/O.L.

Possibilité de répondre (au plus tard le 7 juin) au questionnaire dématérialisé via internet [www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr) ou au moyen de la version papier disponible dans chacune des mairies de la CCMG.

SAMOËNS

## Les VTT à assistance électrique gagnent du terrain



La communauté de communes a imaginé quatre circuits spécialement adaptés à la pratique du VTT à assistance électrique en vallée du Giffre. Photo Le DL/Olivier LESTIEN

La réputation de la vallée du Giffre n'est plus à faire en matière d'itinéraires de randonnée pédestre et de sentiers VTT. Des centaines de kilomètres entretenus et balisés par les équipes techniques de la Communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG). Pour répondre à la forte croissance de l'utilisation des vélos tout terrain à assistance électrique, l'intercommunalité a imaginé et mis en place quatre circuits dédiés à cette pratique en plein essor. À Samoëns, il est possible de découvrir les neuf chapelles du village en parcourant les 28 km du tracé (750 mètres de dénivelé positif) ; à Sixt-Fer-à-Cheval, les vététistes peuvent emprunter le circuit des gorges des Tines (19 km et 600 m D+) ; sur Taninges et Mieussy, le circuit de la chapelle Saint-Grat offre une longue et plaisante balade de 35 km pour 1 100 m D+ ; enfin sur Morillon et Rivière-Enverse, le circuit des Grands Bois au départ du lac Bleu permet de pédaler sur 14 km pour 340 m D+. De quoi prendre du bon temps avec une énergie débordante.

# L'offre de mobilité trace son chemin à petits pas dans la vallée du Giffre

Transport en commun, transport scolaire, navettes touristiques, covoiturage, transport à la demande ou encore voies cyclables se structurent peu à peu dans la vallée du Giffre sous l'impulsion de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

TANINGES

En décembre 2019, la loi d'Orientation des mobilités (LOM) a été promulguée afin de transformer radicalement l'organisation des déplacements avec l'objectif affiché par le gouvernement de mettre en place « des transports du quotidien à la fois plus faciles, moins coûteux et plus propres ». Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la Région est devenue l'autorité organisatrice des transports sur le territoire de la communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG). La collectivité intercommunale ayant décidé de lui déléguer la compétence mobilité.



Président de la commission Environnement à la communauté de communes des montagnes du Giffre, Cyril Cathelineau veut engager une approche globale de la problématique mobilité sur la vallée.

« Il est impératif d'avoir une approche globale et une vision à court, moyen et long terme ». Dans ce domaine, il est impératif d'avoir une approche globale et une vision à court, moyen et long terme, explique Cyril Cathelineau le maire de Châtillon-sur-Cluses et président de la commission environnement au sein de la CCMG. Nous travaillons sur cette problématique des transports dans la vallée, et de manière plus large, sur toutes leurs composantes : transport en commun, transport scolaire, navettes touristiques, covoiturage, transport à la demande, voies cyclables, axes de stationnement. « Rézo Pouce » (auto-stop organisé), etc. À titre d'exemple, nous aidons financièrement les habitants désireux d'acquiescer un vélo à assistance électrique pour effectuer leurs déplacements quotidiens (domicile-travail en particulier). Pour cette année, nous avons traité 60 demandes. Chaque demandeur bénéficie d'une aide de 200 euros qui vient s'ajouter à la

prime versée par l'État d'un montant équivalent. Pour 2021, la CCMG y a ainsi consacré un budget total de 12 000 euros. Le lancement début juillet du réseau de navettes estivales touristiques, constitue l'une des autres initiatives de la CCMG. « À l'origine, l'idée avait été initiée par le Syndicat intercommunal des montagnes du Giffre (SIMG) et calquée

sur les navettes skibus. Nous avons repris ce projet un peu dans l'urgence pour démontrer notre volonté de promouvoir et de développer ce type de transport. La Région a bien voulu nous accompagner pour organiser ce service avec le prestataire de la SAT. L'idée étant d'offrir aux vacanciers une possibilité pratique de se rendre sur 3 sites emblématiques de la vallée : le Fer-à-Cheval, la cascade du Rouget et le col de Joux-Plaine » poursuit Cyril Cathelineau.



7 152 personnes ont profité de ces navettes estivales. En deux mois et selon des pointages non exhaustifs, 7 152 personnes ont profité de ces navettes. « C'est un bon début, même s'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer cette offre plébiscitée par les touristes. Il était im-

portant que notre territoire s'inscrive concrètement et le plus vite possible dans cette démarche de transport collectif. » La Région a financé pour moitié ce service d'un montant total de 73 000 euros, la seconde moitié étant assurée de manière solidaire par les 6 communes du SIMG (selon une clé de répartition proportionnelle).

« C'est un bon début, même s'il reste encore beaucoup à faire pour améliorer cette offre plébiscitée par les touristes. Il était im-

### Un comité technique « navettes touristiques »

La communauté des communes des montagnes du Giffre (CCMG) ambitionne de fédérer les différents acteurs socioprofessionnels autour de ce projet de navettes touristiques à l'échelle de la vallée (élus communautaires, Région, offices de tourisme, gestionnaires des remontées mécaniques, écoles de ski, hébergeurs, etc.) « Pour l'été 2022, nous prévoyons de développer et d'adapter les navettes avec un cadencement plus important voire des lignes de dessertes complémentaires », précise Cyril Cathelineau. L'organisation et l'accroissement du réseau skibus font également l'objet d'une réflexion dans le cadre d'un schéma de mobilité du Giffre menée avec le cabinet SIA Partners.

SIXT-FER-À-CHEVAL

## Immersion sur le terrain pour les offices de tourisme



Les conseillers en séjour ont pu s'imprégner de la réalité de terrain et seront ainsi à même de renseigner de manière pertinente les vacanciers. Photo Le DL/O.L.

Ce jeudi après-midi, une dizaine d'employés de Praz de Lys/Sommand Tourisme, de Haut-Giffre Tourisme et de l'office de tourisme de Samoëns ont profité d'une balade commentée du Fer-à-Cheval et de ses environs. Avec en prime une randonnée au Bout du Monde en passant par le Pas du Boret, puis d'une rencontre avec l'agricultrice Carine Richard qui a évoqué la cohabitation parfois problématique des randonneurs et des patous. Cette immersion concrète au cœur de la

réserve naturelle avait comme objectif de fournir aux conseillers en séjour les informations nécessaires et pertinentes pour renseigner au mieux les vacanciers. La journée a bénéficié du soutien logistique de la communauté de communes des montagnes du Giffre et de la participation active de l'accompagnateur en montagne Joseph Rouget et des deux chargés de mission de l'Opération Grand Site, Laurent Vriez et Mathieu Battais.

Olivier LESTIEN

MONTAGNES DU GIFFRE

## De Colmar aux Montagnes du Giffre, les hôtesses des offices de tourisme vantent les atouts du territoire

Promouvoir le territoire des Montagnes du Giffre est l'une des missions des offices de tourisme de la vallée dont leurs hôtesses s'acquittent avec brio. Aussi, durant quatre jours, du 11 au 14 novembre, elles sont allées vanter le charme et les mérites de leur territoire au 36<sup>e</sup> Salon international du tourisme et des voyages qui se déroulait à Colmar.

Laurence, Céline, Lise et Karine ont ainsi pu rencontrer ces amoureux de grandes découvertes adeptes de bien-être et de grands espaces que les stations des Montagnes du Giffre ne manqueront pas de leur procurer. Elles ont ainsi pu prendre contact avec une clientèle en quête d'activités de pleine nature et des nombreux atouts de notre belle région.

Le salon de Colmar aura été positif pour les stations des Montagnes du Giffre qui continuent à tout mettre en œuvre pour assurer un accueil de qualité. Photo O.L.



## La vallée du Giffre et ses 650 km de sentiers balisés



L'équipe de techniciens de la communauté de communes des montagnes du Giffre intervient au quotidien pour entretenir les innombrables itinéraires aux décors naturels exceptionnels. Photo Le DU/O.L.

En ces journées de météo au beau fixe, il n'est pas inutile de rappeler aux estivants l'extraordinaire richesse et diversité des chemins entretenus et balisés par les équipes de la communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG).

Ces techniciens interviennent au quotidien pour débroussailler, conforter et rénover les multiples itinéraires pédestres sillonnant la vallée et ses sommets. De la balade de proximité à la promenade familiale en passant par la randonnée sportive, le secteur offre 650 km de circuits pédestres (dont une partie adaptée au VTT) permettant de découvrir des sites naturels remarquables comme la réserve naturelle de Sixt et la zone Natura 2000 du plateau de Loëx.

La CCMG a édité plusieurs cartes et topoguides (disponibles dans les offices de tourisme) qui sélectionnent et décrivent une bonne centaine de circuits thématiques. De quoi donner l'envie de se mettre en chemin sans plus tarder.

O.L.

## TANINGES

## La communauté de communes a adopté son budget 2021

Les élus de la Communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG), que préside le maire sizeret Stéphane Bouvet, ont adopté à l'unanimité le budget primitif principal 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 8,312 M€ en section de fonctionnement et à 4,145 M€ en section d'investissement.

Il a été décidé de maintenir les taxes aux taux d'imposition de l'an passé : 2,38 % pour le foncier bâti ; 15,36 % pour le foncier non bâti ; 30,46 % pour la Cotisation foncière des entreprises (CFE). En 2020, la perception de ces trois taxes avait enregistré une recette de 4,537 M€.

### De nombreux projets programmés

Dans les prochains mois, plusieurs projets se poursuivent, vont se concrétiser ou devraient être engagés : travaux de mise en conformité

et d'accessibilité de la crèche de Taninges (700 000 € comprenant la location de structures modulaires pendant la durée du chantier) ; aménagements de la voie verte "Au fil du Giffre" sur les secteurs de Mieussy, du pont des Thézières à Taninges et des gorges des Tines à Sixt ; construction d'une maison funéraire à proximité du cimetière de Taninges (560 000 €) ; travaux d'entretien sur plusieurs bâtiments pour 265 000 € (garderies, offices de tourisme, crèches, etc.) ; acquisition d'équipements numériques à destination des deux offices de tourisme intercommunaux (215 000 €).

Pour 2021, le budget total alloué à ces deux structures touristiques (Haut-Giffre Tourisme et Praz-de-Lys/Sommand) s'élève à 1,6 M€.

Quant au projet de construction d'un centre nauti-



L'extension de la Zone d'activité de l'Épure à Verchaix prévoit la création de six nouvelles parcelles qui devraient être livrées courant 2021. Photo Le DU/Olivier LESTIEN

que en terres septimontaines, celui-ci a fait l'objet d'une étude technique qui vient d'être présentée aux élus de la CCMG. Le coût de cette future infrastructure est estimé entre 11M€ et 12 M€. À ce jour, bien malin

qui saurait prédire la date de réalisation de l'équipement touristique-sportif, dont une partie de l'investissement serait supportée par la CMMG et la seconde par la commune de Samoëns.

O.L.

## REPÈRES

### Les budgets annexes

► Ordures ménagères : 3,390 M€ en fonctionnement et 1,734 M€ en investissement (notamment l'acquisition d'un camion benne équipé d'un grappin, de conteneurs semi-enterrés et de colonnes aériennes sur les points d'apport volontaire).

► Zone d'activité (ZA) de l'Épure à Verchaix : 672 000 € en fonctionnement et 1,074 M€ en investissement (extension de la ZA avec la création de six lots).

► Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : 351 000 € au titre de la participation au Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A).

## TANINGES

## Les montagnes du Giffre soutiennent 23 sportifs locaux

Samedi 13 novembre, au siège de la communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG), 23 compétiteurs ont été invités à rencontrer les élus locaux et à présenter leurs disciplines respectives.

« Nous avons fait le choix d'apporter un soutien aux sportifs de haut niveau qui sont domiciliés sur le territoire de la CCMG ou qui sont inscrits à l'un des clubs du territoire de la CCMG, explique Sylvie Andres, vice-présidente de la commission "Enfance, jeunesse et services au territoire". »

Pour la saison 2020-2021, la CCMG a consacré un budget d'environ 40 000 euros répartis entre les 23 champions. « Une part fixe a été versée en début d'année (s'échelonnant entre 927 et 2 085 euros) et une part variable a été attribuée en fin de saison sportive en fonction des résultats obtenus, explique Sylvie Andres. Il s'agit de leur faciliter la vie et de les inviter ainsi à porter les couleurs et l'esprit des montagnes du Giffre. »



Quelques-uns des 23 jeunes champions soutenus financièrement par la CCMG ont pu rencontrer les élus et présenter leurs projets pour la saison 2021-2022. Photo Le DU/O.L.

Pour le président Stéphane Bouvet, « cette initiative poursuit un double objectif : d'une part, celui de soutenir le sport de haut niveau dont on sait qu'il coûte cher aux familles, et d'autre part, celui de promouvoir la pratique du sport pour tous. Nous sommes fiers de vous accompagner et de vous encourager dans votre parcours exigeant qui repose sur les valeurs de respect, d'humilité, de persévérance et de courage. »

O.L.

### Les 23 sportifs soutenus par la CCMG

En ski alpin, Auguste Aulnette (Saint-Jeoire), Max Paget (Marignier), Noëlyne Deniau (Saint-Sigismond), Agathe Boudy, Adrien Piolaine, Simon Piolaine, Margot Simond et Pauline Simond (Samoëns) ont été choisis. En ski nordique les élus sont : Marie Kromer (Mieussy), Caroline Lebay (Saint-Jeoire), Hugo Malgrand (Mieussy), Hugo Routin (Samoëns), Adelin Marie et Simon Marie (Châtillon-sur-Cluses).

Pour le télémark, Camille Bourbon (Thyez), Maëly Vernet-Bouquet (Morillon), Noé Claye et Zian Peccoux (Samoëns) recevront le soutien de la CCMG. Yann Guebey (Mieussy) est sélectionné en ski nordique adapté, Manon Petit-Lenoir (Taninges) en snowboard cross, Maxime Pezet (Châtillon-sur-Cluses) en freeride, Lillian Teypaz (Saint-Jeoire) en ski alpinisme et Jade Bordet (Taninges) en tir sportif.





## Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

508 avenue des Thézières  
74440 Taninges

**04 50 47 62 00**

[accueil@montagnesdugiffre.fr](mailto:accueil@montagnesdugiffre.fr)



**Restez en contact !**



sur notre site internet :

**[www.montagnesdugiffre.fr](http://www.montagnesdugiffre.fr)**



sur notre page Facebook :

**[www.facebook.com/montagnesdugiffre/](https://www.facebook.com/montagnesdugiffre/)**